



Avis à l'industrie

Rappel : protection du bétail contre la fièvre charbonneuse

Le 2 juin 2011 – L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) rappelle aux éleveurs de bétail des Prairies, où la présence de la fièvre charbonneuse a été signalée, de protéger leurs animaux contre la maladie cet été.

Les récentes conditions climatiques et les éclosions antérieures dans les Provinces des Prairies pourraient accroître la menace que présente la fièvre charbonneuse. Depuis 2006, des cas de fièvre charbonneuse ont été découverts dans 50 exploitations du Manitoba, 170 exploitations de la Saskatchewan et 6 de l'Alberta.

Les éleveurs de bétail devraient envisager les mesures suivantes pour protéger leurs animaux.

- consulter leur vétérinaire au sujet de la vaccination;
- éviter de donner aux animaux non vaccinés du foin coupé près du sol ou des aliments du bétail qui ont été en contact avec le sol, là où la maladie a été détectée;
- nettoyer vigoureusement et désinfecter le matériel et les chaussures pouvant avoir été en contact avec du sol contaminé;
- laver séparément les vêtements portés pour s'occuper des animaux malades;
- signaler tous les cas présumés de fièvre charbonneuse à un vétérinaire ou au bureau de l'ACIA le plus près.

La fièvre charbonneuse est une maladie d'origine naturelle qui peut avoir des conséquences dévastatrices sur les élevages de bovins, de moutons, de chèvres, de chevaux et de bisons. Nous savons que les spores causant la maladie sont présentes dans le sol des Prairies. Ces spores remontent généralement à la surface du sol durant les mois d'été lorsque des précipitations importantes ou des inondations sont suivies par du temps chaud et sec.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la fièvre charbonneuse, sur la biosécurité et sur les mesures de lutte contre la maladie mises en œuvre par le Canada, les éleveurs peuvent téléphoner à l'ACIA au 1-800-442-2342, ou consulter le site Web de l'Agence à l'adresse www.inspection.gc.ca/fievrecharbonneuse.

Suivez-nous sur Twitter pour connaître les dernières nouvelles en matière de santé des animaux : www.twitter.com/ACIA_Animaux.